

ECH@di RESEAU

N° 56

Vendredi 19 février 2021

ÉDITO

Aux Etats-Unis et en Colombie, les présidents envisagent une régularisation quasi générale des exilé.e.s « sans papier ». Jusqu'à présent, les rares dirigeant.e.s ouvert.e.s à cette question pensaient en terme de régularisation partielle, sur la base de critères forcément sélectifs et discriminatoires, autant dire injustes par nature. Que ces promesses se réalisent ou pas, c'est une vraie « révolution » idéologique et politique, mais il reste encore un « petit pas » à faire, car pour ne pas recommencer tous les ans ou tous les 10 ans, il faudra changer les règles des déplacements entre pays et instaurer la liberté de circulation et d'établissement, avec certaines conditions, bien entendu ; la véritable liberté est enracinée dans le respect de toute personne, des institutions légitimes et de la nature.

INFOS NATIONALES & REGIONALES

Un livre noir de la politique migratoire en Europe. Des ONG regroupées depuis 2016, viennent de publier un livre noir de 1500 pages. Il contient des témoignages et des enquêtes sur les pratiques illégales et systématiques de « pushbacks » dans plusieurs pays de l'UE, notamment la Grèce, l'Italie, La Croatie, la Slovénie et la Hongrie. 900 cas concernant 12.600 personnes : vols, violences, enfermements, tirs pour effrayer, chiens, signatures extorquées, renvois... La France n'en est pas absente comme nous l'avons noté la semaine dernière, d'autant que le Français Fabrice Leggeri, directeur de l'agence Frontex de surveillance des frontières, est particulièrement ciblé pour sa politique et ses liens avec des lobbyistes de l'industrie de la surveillance et de l'armement. La politique de l'UE est mise en cause pour le fossé entre ses principes et ses actes. Espérons que les eurodéputé.e.s y mettront bon ordre.

Le droit d'asile est mis en péril en Europe. Le HCR exhorte à faire cesser les renvois aux frontières et la violence contre les réfugiés. Alarmé par la fréquence croissante des expulsions et des renvois de réfugiés et de demandeurs d'asile aux frontières maritimes et terrestres de l'Europe, le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, appelle les Etats à enquêter sur ces pratiques et à les faire cesser. A lire sur <https://click.ru/TJNPx>

La Covid frappe plus durement les personnes étrangères. Selon l'INSEE (juil. 2020), les décès de personnes nées en France ont augmenté de 25%, mais de 48% pour celles nées à l'étranger. Elles cumulent en effet, plusieurs handicaps : 71,5% vivent dans une commune très dense et 40,5% occupent un logement surpeuplé ; 66,1% ont travaillé en dehors de leur foyer, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les emplois dits « essentiels » : manutention, sécurité, santé, social... Elles sont aussi surreprésentées pour des maladies sensibles comme le diabète. Enfin, étant tout aussi surreprésentées dans les emplois précaires, le temps partiel, l'intérim et le chômage, elles sont plus durement touchées par les conséquences sociales et économiques de la Covid (Source : Le Monde du 19.01.21).

L'aide médicale d'Etat (AME) encore restreinte. Depuis le 1er janvier 2021, la réforme de l'AME a fixé un délai de neuf mois entre le dépôt de la demande et l'accès à certaines opérations ou soins considérés comme « secondaires » (opérations de la cataracte, de la hanche, certaines rééducations, etc.). Pourtant, le rapport commandé par le gouvernement, alertait sur les risques. Ce dernier cherche à faire des économies, alors que 50% des personnes « sans papier » n'ont aucune couverture santé. Il semble surtout vouloir faire du pied à l'extrême Droite, ce qui est profondément immoral. D'un point de vue de sécurité sanitaire, c'est irresponsable, car cela ouvre la porte à de possibles épidémies ; ça n'est vraiment pas le moment !

Joe Biden a promis la régularisation des 11 millions de « sans-papiers ». La marge de manœuvre du nouveau président est limitée, mais l'enjeu est considérable : pour la première fois dans un pays occidental, une régularisation, non pas simplement massive, mais générale. Nous n'y sommes pas encore, bien sûr, mais l'espoir est immense. Donnera-t-il le ton et la leçon à l'Union Européenne ?

« **La Colombie s'apprête à régulariser 1 million de migrants vénézuéliens** ». 2 millions à terme. Le geste est salué par les Nations Unies et l'Union Européenne qui, pourtant, n'envisage pas d'en faire autant. C'est un geste humanitaire, mais aussi une opportunité économique. Toujours est-il qu'avec une population plutôt xénophobe, l'annonce de cette régularisation n'a pas déclenché de mouvement d'hostilité (Le Monde du 12.2.21). Comme quoi, il arrive aussi que le courage politique paye.

Hommage à 91 personnes disparues en mer. La Cimade Sud-Est était présente sur le vieux-port pour la commémoration qui a eu lieu le 9 février 2021 à l'appel d'Alarm Phone au Soudan, dans plusieurs villes de France (Toulon, Nice, Marseille, Paris), d'Europe et outre Méditerranée. Il y a un an, 91 personnes périssaient en Méditerranée. A lire sur <https://is.gd/6WgnoV>

DÉFENSE DES DROITS

Gestion défailante des jeunes migrants par le département. La chambre régionale des comptes a décortiqué la politique de l'enfance du conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la prise en charge des mineurs non accompagnés par le département. Le rapport est sévère. A lire sur <https://click.ru/TLUGS> et <https://is.gd/1jVrU3>.

« **des ados dorment encore dehors !** » : Communiqué de l'Asso soutien au 59 Saint Just. Depuis plusieurs semaines maintenant, les associations, collectifs, avocats-es, hébergeurs- euses solidaires, enseignants des classes UEP2A dans les lycées et collèges, travailleurs du secteur social et de la santé, font le même constat : des dizaines d'adolescents, « mineurs non accompagnés », dorment dehors, et ce malgré l'hiver et la crise sanitaire. A lire sur <http://www.millebords.org/spip.php?article35068>

Emmaüs. Bilal présent dans la communauté de Servas depuis 3 ans a été transféré mardi 16 février au centre de rétention de Marseille alors qu'il demandait à être régularisé. Les membres de la communauté sont sous le choc et se mobilisent ; une pétition a été lancée sur le site internet <https://tinyurl.com/y9m5b54s>

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

Association des Usagers de la PADA de Marseille. L'association a lancé une cagnotte solidaire pour l'achat de colis alimentaires et hygiéniques. Cette cagnotte est en ligne sur <https://is.gd/12SZOd>

“Radio du monde”. Durant l'année 2020 l'association « A Voix Haute » a posé son micro au sein de l'Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs (l'AAJT) à Marseille, pour laisser la parole aux jeunes mineurs non accompagnés qu'elle héberge et accompagne. De nombreux audios à écouter sur <https://is.gd/Gbc622>

La Cloche Sud. Les 22 tous les mois, l'association occupe la rue pour rencontrer tous ceux qui le veulent ! Ce 22 février ce sera le premier CONFIRUE, sur la place des Réformés de 11h à 17h. Au programme, une invitation à changer notre regard sur la rue, une exposition dans les arbres, de la musique, de la danse, et des surprises.

Lazare est une association qui anime et développe des appartements partagés, non mixtes, de 6 à 10 personnes. Chaque appartement est habité par des personnes qui ont vécu à la rue et des jeunes actifs bénévoles. Lazare est présent à Marseille depuis mai 2014. La maison s'est d'abord implantée porte d'Aix, puis Boulevard Jacquet dans le 13e : elle se cherche aujourd'hui un nouveau lieu pour accueillir les colocs ! Vous avez une idée ? Contact : gratien@lazare.eu (site internet : <https://lazare.eu/a-propos/>)

Douches pour les sans-abris. Pour rendre le gymnase Ruffi aux sportifs, la Ville aurait le projet de déménager temporairement le centre de douches pour les sans-abris, rue Crillon (5e), dans les anciens garages municipaux du Tam. A suivre...

AGENDA

Mercredi 24 février : permanence juridique pour les usagers de la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile, à 15 h, 61 rue Consolat, 13001 (Mille Bâbords).

Jeudi 18 mars : La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 11 février, est reportée (pour cause de couvre-feu/crise sanitaire) au 18 mars, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 18h30. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 13 et le 19 février, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 4 demandes d'hébergement concernant 4 jeunes-hommes.

Comme vous le constatez chaque semaine, les besoins sont grands ! Bien d'autres associations et collectifs reçoivent également des demandes, celles-ci s'additionnant. Si vous pensez pouvoir héberger, écrivez-nous (contact@reseauhospitalite.org) pour vous inscrire sur la liste des hébergeurs solidaires afin de recevoir les appels qui nous sont faits ; ensuite, vous choisirez lorsque cela vous conviendra.